



COMMUNIQUÉ

CRÉATION D'UN COMITÉ DE PROTECTION DES LACS DE LA MRC D'ARGENTEUIL

Lachute, le 22 mai 2007 - Consciente de l'incroyable richesse que constitue l'abondance de lacs sur son territoire, et soucieuse d'en assurer la protection et la préservation à long terme pour les générations futures, la MRC d'Argenteuil a mis sur pied, lors de sa séance régulière tenue le 9 mai 2007, un comité de protection des lacs.

Formé de neuf membres réguliers (incluant 4 maires, 4 fonctionnaires municipaux et une ressource externe), de trois membres substitués et d'une personne-ressource, ce comité aura pour mission de déterminer les actions globales à mettre de l'avant pour assurer adéquatement la protection environnementale des lacs sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.

Selon monsieur Ronald Tittlit, préfet de la MRC d'Argenteuil :

« Par la création de ce comité de protection des lacs, la MRC mise sur l'interaction et la concertation de l'ensemble de ses neuf municipalités constituantes pour élaborer un plan d'action à trois volets (- volet réglementaire, volet sensibilisation et volet « projets ciblés »). L'effet combiné de ces trois modes d'intervention facilitera l'atteinte de nos objectifs de préservation pour nos quelques 400 lacs, l'or bleu d'Argenteuil. »

En effet, le comité élaborera un projet de plan d'action, lequel sera déposé au conseil des maires de la MRC d'Argenteuil au cours de l'automne 2007.

Cette initiative de la MRC d'Argenteuil s'inscrit dans une démarche de longue haleine, entreprise il y a plus de 3 ans, par le biais de sa participation à différents forums et comités régionaux.

En effet, la MRC d'Argenteuil participe activement aux travaux du Conseil régional en environnement des Laurentides (le CRE Laurentides).

La MRC d'Argenteuil est membre de la Table de concertation sur les lacs des Laurentides (TCLL), créée par le CRE Laurentides, et collabore à titre de partenaire financier lors du premier Forum national sur les lacs tenu en 2006 et pour la mise en œuvre du plan d'action triennal connu sous le nom de *Bleu Laurentides*. Depuis 2005, les actions suivantes ont été réalisées par *Bleu Laurentides* sur le territoire de la MRC d'Argenteuil :

- ✓ Un service d'expertise pour répondre aux différentes préoccupations du milieu concernant des problématiques sur les lacs (réseautage pour les cyanobactéries, plantes envahissantes, conflits d'usages sur les plans d'eau, protection des bandes riveraines, suivi volontaire avec la trousse des lacs, suivi complémentaire de la qualité de l'eau, etc.);
- ✓ L'organisation et la tenue d'une rencontre de la Table de concertation sur les lacs des Laurentides en décembre 2005, dans le canton Gore;
- ✓ L'organisation et la tenue d'une rencontre de la TCLL au centre musical CAMMAC, dans le canton de Harrington, en janvier 2007;



**Liste des membres formant le comité de protection des lacs
de la MRC d'Argenteuil**

Sièges Élus	Membres
1	Normand Champoux, maire du canton de Wentworth et président du comité
2	Carson Collins, maire de la municipalité de Mille-Isles
3	Michel Brosseau, conseiller de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge
4	Ellen Lakoff, mairesse du canton de Harrington
Substituts	Lise Bourgault, mairesse de la ville de Brownsburg-Chatham Scott Pearce, maire du canton de Gore

Sièges ressources techniques	Membres
5	Jason Morrison, inspecteur municipal du canton de Gore
6	Christine Bennett, inspectrice municipale du canton de Wentworth
7	Guillaume Marcoux, inspecteur en environnement de la ville de Brownsburg-Chatham
8	Éric Morency, coordonnateur du service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Argenteuil
9	Agnès Grondin, directrice générale du Conseil régional en environnement des Laurentides (CRELA)
Substitut	Michel Morin, inspecteur municipal de la municipalité de Mille-Isles